



Monsieur Dominique Boutonnat
Président du CNC
291 Boulevard Raspail
75014 Paris

Paris, le 6 avril 2020

Monsieur le Président,

Les organisations professionnelles du cinéma et de l'audiovisuel vous remercient pour la mobilisation du CNC et de ses équipes depuis le début d'une crise sanitaire sans précédent qui touche la totalité des entreprises de notre secteur et met en péril l'économie du cinéma et de l'audiovisuel.

Elles souhaitent vous alerter sur l'impasse dans laquelle se trouvent les sociétés de production, compte tenu de la position des compagnies d'assurances qui assurent les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel.

Outre leur refus de prendre en charge les dommages déjà subis par l'industrie, point sur lequel les syndicats de producteurs cinéma et audiovisuel ont alerté le ministre de la Culture par courrier dès le 23 mars dernier, les assureurs refusent catégoriquement de couvrir pour l'avenir, tout futur risque lié à une pandémie.

Cette position ne permet pas aux producteurs d'envisager une reprise normale de leur activité de production à l'issue du confinement et risque de paralyser notre secteur, au-delà de la reprise de l'activité économique.

Nos partenaires financiers ne seront vraisemblablement pas disposés à accompagner des productions sans que ce risque soit couvert, sans surcoût, par les polices usuelles des sociétés de production, et ces dernières n'ont pas les moyens d'obtenir ce type de couverture de leurs assureurs. Nous allons nous trouver dans une situation de blocage complet de nos activités.

En conséquence, nous demandons aux pouvoirs publics, dans le prolongement des positions fermes prises par le Président de la République et par le ministre de l'Economie et des Finances,

de trouver une solution pour que les productions puissent être assurées dès la reprise, contre les effets directs et indirects du Covid-19, dont celui d'un nouveau confinement local et/ou national.

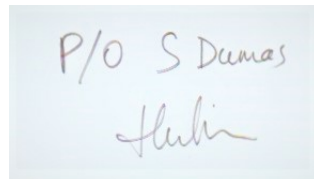
Compte-tenu du rôle essentiel et de la mission du CNC, nos organisations souhaiteraient que vous puissiez saisir à cet effet, le Ministre de l'Economie et des Finances afin qu'une solution soit trouvée sous son égide, pour que nos adhérents puissent envisager la reprise de leur activité.

En vous remerciant par avance de votre diligence, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre sincère considération.

Pour le SPI
Gilles SACUTO



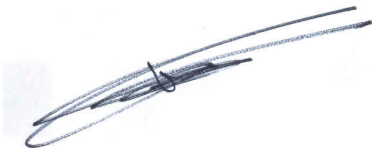
Pour l'API



Pour l'UPC
Frédéric Brillion




Pour L'ARP
Pierre JOLIVET



Pour le SATEV
Christian GERIN



Pour le SPECT
Nicolas COPPERMANN



Pour le SPFA
Philippe ALESSANDRI



Pour l'USPA
Thomas ANARGYROS

